

La vie de forçat des députés En Marche me tire des larmes de sang

écrit par Christine Tasin | 7 août 2017

Les imbéciles qui ont suivi le train Macron et qui se plaignent... j'adore.

Les imbéciles qui savaient, comme nous, qui était le dictateur Macron et qui se plaignent... j'adore.

Les imbéciles qui savaient, comme nous, qu'ils étaient élus pour représenter et aider Macron et non pour représenter leurs électeurs... j'adore.

Les imbéciles qui croyaient qu'en devenant députés ils avaient touché le gros lot, une sinécure, du temps libre, des sous, champagne et caviar sans contre-parties, j'adore. Et il n'y a pas que les députés En Marche qui soient visés, on se souvient des cris de désespoir de Mélenchon à l'idée de ne partir en vacances que le 9 août, affirmant sans rire qu'en tant que député il travaillerait plus que le Français moyen... Il n'a pas dû travailler souvent à la chaîne, le Méluche...

Les salopards qui ont trahi leurs électeurs et la France en votant Macron et qui ne sont pas contents ? Qu'ils crèvent.

«On nous impose un devoir de silence» : un député LREM justifie son absentéisme

Sous le feu des critiques en raison de sa faible présence et de son activité quasi-nulle au palais Bourbon, un ex-député PS devenu élu LREM a pointé du doigt la discipline imposée à ses élus par le nouveau parti.

Jean-Michel Clément, député socialiste de la Vienne devenu député La République en marche (LREM) en 2017, est au cœur d'une polémique depuis que [France Info](#) a révélé son absentéisme chronique au palais Bourbon. Le député n'a en effet jamais effectué la moindre intervention en commission ou en séance, n'a signé aucun amendement et

n'a jamais posé de question écrite.

Lire aussi



[Epuisés à la tâche ? Des députés LREM envisageraient d'abandonner leur mandat](#)

Pour se défendre, l'intéressé soutient qu'il est avant tout actif dans sa circonscription, sur le terrain. Mais c'est surtout la discipline exigée aux parlementaires LREM qui semble dérouter cet élu de 62 ans. **«De toute manière, il n'y a pas beaucoup d'intérêt à siéger dans cette majorité pléthorique, où on nous impose un devoir de silence»**, soupire-t-il, interrogé par France Info. **«Passer son temps sur un banc à ne rien dire, ce n'est pas l'idée que je me fais de la vie parlementaire»**, ajoute-t-il encore.

Le député fait référence au règlement intérieur du groupe LREM à l'Assemblée, dont *Le Canard Enchaîné* avait publié des extraits au début du mois de juillet dernier et qui se révèle être particulièrement contraignant pour les élus de la majorité présidentielle. **Ces derniers sont en effet par exemple tenus, par l'article 16, de ne jamais voter ou cosigner d'amendement émanant de l'opposition.** L'exaspération de Jean-Michel Clément s'ajouterait ainsi à celle déjà exprimée par plusieurs membres du parti macroniste, qui ont estimé que leur rôle au sein de l'Assemblée était trop peu intéressant – [certains auraient même exprimé le vœu d'abandonner leur mandat avant son terme](#).

Récemment, la grogne contre le manque de démocratie supposé de LREM a gagné les rangs des militants. [Certains d'entre eux, assemblés au sein du collectif «La Démocratie en Marche»](#), avaient contesté l'adoption des nouveaux statuts du parti en raison d'un vice de forme devant le tribunal de Créteil – leur demande a été rejetée.

<https://francais.rt.com/france/41702-on-nous-impose-devoir-silence>